

**PROCÈS-VERBAL
Assemblée Générale du 9 Juin 2022
Salle G. Giroud, GAP Patac**

ORDRE DU JOUR

1. Élection du secrétaire de séance
2. Rapports moral et d'orientation
3. Rapports général d'activités et des sections
Activités Sport
Activités Culture
Activités Entraide
4. Rapport financier
5. Budget prévisionnel
6. Renouvellement des membres du comité
7. Renouvellement du (des) vérificateur(s) aux comptes
8. Questions diverses

Pour la tenue de l'assemblée générale, le quorum de 20 % des adhérents est requis, soit 37 personnes présentes ou représentées sur les 185 adhérents à jour de leur cotisation. 34 personnes sont présentes et 37 représentées, soit un total de 71.

De plus, le règlement intérieur, dernier en date, du 18 mai 2022 précise que le pourcentage d'adhérents externes ne peut excéder 30 % du nombre total d'adhérents. Ce qui est le cas car les 43 adhérents de cette catégorie en constituent les 23 %.

Ces deux conditions étant réunies, l'assemblée générale peut valablement avoir lieu.

Elle débute à 14 H 20.

1/ Élection du secrétaire de séance

Louise DAGUEBERT est élue secrétaire de séance et rédige le présent procès-verbal.

En préambule, Stéphane VIAL-JAIME, Président ASCEE 05 remercie les personnes présentes et notamment Mme BARTHÉLÉMY, directrice adjointe de la DDT, représentant M. Thierry CHAPEL, directeur de la DDT, excusé, ainsi que M. Guillaume MONIS (qui se joindra à nous un peu plus tard), chef du DADS de la Dirmed, représentant M. Denis BORDE, directeur de la DIRMED, excusé. Il remercie également les représentants de l'ASMA, M. Olivier PONS, et du CLAS, M. Marc LEAUTIER.

Celui-ci ne se représentant pas au comité directeur, il remercie de plus Gaston Gay, VP adjoint à la culture pour son implication de longue date, notamment dans l'organisation des concours locaux, et y associe les responsables des associations AMI 05 et RSPG, cette dernière représentée par son coprésident Dominique MARAIS, avec lesquelles nous œuvrons régulièrement.

Il précise que les agents de la DIRMED, actuellement en travail décalé ne peuvent pas assister à cette AG.

Il rappelle également que chaque adhérent peut venir en aide pour le bon fonctionnement de l'ASCEE à tout moment.

2/ Rapport moral et d'orientation (les deux confondus en un seul et même document) (Annexe 1)

Ces deux dernières années ont été particulières en raison de l'épidémie de COVID 19, qui, principalement du fait que de nombreuses activités ont dû être annulées, a fait chuter le nombre d'adhérents, de 210 en 2019 à 186 en 2020 et 181 en 2021, soit une diminution de 13,8 %. L'année 2022 connaît un léger sursaut avec 185 adhérents à ce jour, même si le nombre d'internes a légèrement diminué au profit des externes.

Mais nous sommes restés solidaires notamment au niveau de l'entraide.

Aucune question n'étant posée, ce rapport est soumis au vote.

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Le rapport moral et d'orientation est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport d'activités générales (Annexe 2)

Monique PASCAL présente le rapport d'activités générales. Les vice-présidents en charge des trois secteurs rendront compte plus en détail de celles-ci.

Un programme adapté pour les activités et le bon fonctionnement de l'Association a été conservé. 5 réunions du comité, 2 réunions de bureau intermédiaires et participation à 2 réunions URASCE (Sandrine B.)

Participation à l'AG nationale à LYON les 21 et 22 juin (Sophie) ainsi qu'aux journées DASCE les 14 et 15 octobre à Gérardmer (Monique et Pierre)

2 journées d'entretien à Patac et 1 à l'UA à Orcières.

A noter également le changement des fenêtres et volets de la salle Giroud avec la prise en charge de ces travaux par la Dirmed, le coût de l'électrification des volets ayant été financé par l'ASCEE, l'aménagement et le rangement à l'étage du bâtiment.

Aucune question n'étant posée, ce rapport est soumis au vote

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Le rapport d'activités générales est adopté à l'unanimité.

- **Rapport d'activités « SPORT » – (présenté par Monique en l'absence de François et Claudie) (Annexe 3)**

Pour la section course à pied, participation à des courses collectives et individuelles ainsi qu'à deux raids multi-sports.

Des maillots floqués ASCEE ont été achetés et distribués aux adhérents qui participent à des activités sportives. Présentation est faite de ce maillot.

La section Tai Shi a été impactée par la pandémie COVID et aucune séance n'a eu lieu en 2021. De même, l'atelier réparation vélo n'a pu être maintenu.

Pour les terrains de tennis, remplacement d'un filet. Le nombre de pratiquants est de nouveau en hausse ces dernières années.

Après trois séances d'entraînement, la finale du challenge bowling organisée par l'AMI 05 avec l'ASMA et l'ASCEE a eu lieu le 1er décembre 2021 avec 28 participants. Les membres de l'ASCEE 05 n'ont pas démerité et se sont placés en première et troisième position. L'AMI 05 occupe la seconde place.

Les randos du 1er lundi du mois ont pu continuer et ont souvent un but culturel. Une rando spéciale au Lautaret a eu lieu le 26 juin avec visite du jardin alpin et la participation de 10 randonneurs.

La billetterie piscine hors GAP, ainsi que le bowling et le ski de fond s'est maintenue. Il est rappelé que la section possède 2 paires de raquettes mise à disposition.

- **Question concernant le revêtement d'au moins un des courts de tennis.**
- **Réponse :** en 2023, la convention de mise à disposition de Patac et de la salle Giroud doit être renégociée. Sans aucune visibilité de ce que donnera cette négociation, il est impossible actuellement de se projeter dans un quelconque investissement. Mais ce sujet reste dans les priorités de la section.

Sans aucune autre question, ce rapport est soumis au vote :

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Le rapport d'activités « Sport » est adopté à l'unanimité.

- **Rapport d'activités « CULTURE » – (Pierre PASCAL) (Annexe 4)**

Un petit rappel : la médiathèque s'est enrichie de 30% d'ouvrages supplémentaires mais est peu sollicitée. Sur le site de l'ASCEE 05, tout un chacun peut consulter la liste des ouvrages (archéo, dictionnaires, DVD, généalogie, histoire, poésie, ponts et chaussées, photographies, sports et loisirs) et en faire la demande.

L'année 2021 a vu une nouvelle édition : Les Seigneurs de Peyre. Diffusé en tout début 2022.

Lors de l'AG 2021 un haïku exquis a été proposé mais n'a pas rencontré un vif succès.

Poursuite de la diffusion des deux livres précédents : Émile Roul et l'ASCEE 50 ans.
Sans oublier le vitrail réalisé par Louise et qui doit être fixé au-dessus du bar.

Jeux nationaux :

Scrabble , mots croisés, Thierry FAUCON a brillé (2^e place aux mots croisés)

Cinextrait : la section a fait 22^e en jouant collectif.

Trouvez l'intrus : 2^eme au classement collectif national avec 20 participants et qui a rapporté 275 € à l'ASCEE 05

Jeux locaux :

- « Le cirque » qui comportait un quiz, des mots croisés, mots insensés et grille blanche. Il est à déplorer le peu de participants, seulement 8 joueurs.

- Quiz « Parfums », 6 participants.

- Énigme du CLAS « vers en béton », remporté par Sandrine CHERAMY

La section culturelle a aussi préparé un concours 2022 de jeux de logique et jeux traditionnels (sudoku, mots croisés et mots insensés) dont les résultats sont proclamés en séance.

La finalisation du premier tri des archives ASCEE a été menée à bien par le VP Culture.

Remerciement à Sabine ROUIT et Muriel TURIN pour leur implication dans les remboursements culturels et sportifs.

2021 a vu aussi, l'annulation de la sortie GUEDELON BIBRACTE (reporté à 2023), l'arrêt de la section Chant, le séjour national retraités (reporté à 2023) et annulation de la dictée.

Les sections archéo et généalogie ont pu être maintenues.

Enfin, il est rappelé que l'ASCEE 05 est toujours adhérente de GSA (GAP SCIENCE ANIMATION). Chacun de nos adhérents peut donc participer aux ateliers organisés par cette association.

Aucune question n'étant posée, ce rapport est soumis au vote

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Le rapport d'activités « Culture » est adopté à l'unanimité.

• **Rapport d'activités « ENTRAIDE » (Monique PASCAL) (Annexe 5)**

Séjours gratuits printemps et été : l'ASCEE 05 a offert à la FNASCE deux séjours au printemps et un en été.

Un séjour de printemps n'a pas été attribué, et le second séjour a été annulé (pandémie COVID)

Pour l'été un séjour a été confirmé pour la semaine du 8 au 15 août.

Les aides aux séjours du CGCV : l'ASCEE 05 a pris en charge 10 % des frais de séjour pour 3 enfants en complément de l'aide fédérale.

Les aides aux activités extra-scolaires : le montant des remboursements s'élève à 482,30 €

Les cadeaux retraités et nouveaux-nés :

5 retraités en ont bénéficié (bon cadeau de 25 € et gratuité adhésion 2022).

1 seul nouveau-né en 2021 (bon cadeau de 25 € également).

rencontré des soucis de santé.

Les agents des CEI, trop éloignés pour participer aux activités proposées

Des boîtes de chocolats ont été distribuées à des personnes ayant par L'ASCEE 05 ont pu apprécier les chocolats achetés et distribués dans les CEI.

Voyage Guédelon/Bibracte : Le remboursement de 1 220 € conservé par le camping suite au report 2020 a été demandé. Il sera versé en 2022. Il n'a pas été possible de le réorganiser en 2022.

Journée « retrouvailles » - 3 juillet : une trentaine de personnes ont participé à la journée festive autour d'un barbecue dans une ambiance chaleureuse.

Le relais pour la vie (ligue contre le cancer – 30 et 31 octobre 2021) a été réalisé sur le même principe que 2020 (inscription sur site internet en précisant le nombre de km parcourus par le participant).

6 adhérents ASCEE ont participé à ce relais et 48 km parcourus.

Arbre de Noël – 15 décembre : l'arbre de Noël 2020 ayant été annulé, la compagnie « Prends ton envol » avec le spectacle « L'inoubliable Noël de Sofia » a de nouveau été sollicitée. La dotation de 2 000 € a été versée à l'ASCEE pour l'organisation de cette manifestation en collaboration avec le CLAS, l'ASMA, la DDCSPP et l'ARS.

Cette manifestation a de nouveau été annulée (COVID). Les jouets ont été récupérés à King jouets et la distribution a été faite aux agents de la Dirmed par Stéphane et à ceux de la DDT par Sophie et Monique.

La compagnie « Prends ton envol » a été indemnisée à hauteur de 1 200 €, ce montant a été réparti au prorata du nombre d'enfants des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture.

Achats groupés : suite au départ à la retraite de Monique REYNAUD, Sandrine CHERAMY a pris le relais avec l'aide ponctuelle de Monique PASCAL.

Salle G. GIROUD : fermée depuis le 17 octobre 2020, elle a pu être rouverte sous condition depuis le 17 mai 2021.

Anne-Marie COURME ayant pris sa retraite, les réservations se font désormais auprès de Stéphane VIAL-JAIME.

Le ponçage de la poutre et le vernis ont été réalisés dans cette salle.

L'entretien annuel réalisé les 16 juin et 30 septembre

Unité d'accueil ORCIERES : les derniers remboursements du crédit bancaire et de la FNASCE ont été effectués en mars 2021. Nous sommes donc propriétaires de cet appartement.

4 annulations de séjours ont eu lieu en raison de la pandémie.

Aucune question n'étant posée, ce rapport est soumis au vote

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Le rapport d'activités « Entraide » est adopté à l'unanimité.

4/ Rapport financier et comptes de l'exercice clos (Annexes 6, 7a, 7b, 7c, 7d)

Lecture est faite du rapport des vérificateurs aux comptes par Annie LEAUTIER, faisant état de la bonne gestion des comptes de l'association pour l'exercice clos (Annexe 6) suite à l'examen des pièces comptables faite le 8 juin 2022 en présence d'Anne-Marie COURME, 2^e vérificatrice et de Stéphane BLANC, trésorier adjoint.

TRÉSORERIE au 31/12/2021 : 32 047,67 €

Malgré les deux années de pandémie on peut constater une augmentation d'environ 7 % de la trésorerie disponible et la bonne gestion des comptes.

L'assemblée générale ayant terminé l'examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux votes

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils ont été arrêtés et donne le quitus au comité directeur de l'association.

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5/ Budget prévisionnel 2022 (Stéphane VIAL-JAIME) (Annexe 8)

Le président présente le budget prévisionnel établi à partir du bilan de 2021. Pierre PASCAL rend hommage à Sophie Deschamps, qui ne se représentera pas au poste de trésorière, pour tout le travail effectué.

Résolution :

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de 44 830 € (montant total des dépenses prévisionnelles) et un total de recettes de 44 830 € (montant total des recettes prévisionnelles).

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6/ Renouveau des membres du comité directeur

Le comité directeur est renouvelable par tiers lors de l'assemblée générale.

Il y a 7 sortants :

- Louise DAGUEBERT
- Patrick DURAND
- Gaston GAY
- Monique PASCAL
- Pierre PASCAL
- Claudie ROVERA
- François TESNIERE

Gaston GAY ne se représente pas.

Une nouvelle candidate se présente : Ève MARTIN

71 personnes présentes ou représentées

67 suffrages exprimés - 0 nul

Les membres suivants sont élus :

- | | | |
|---------------------|---------|----------------|
| • Louise DAGUEBERT | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • Patrick DURAND | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • Ève MARTIN | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • Monique PASCAL | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • Pierre PASCAL | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • Claudie ROVERA | 67 voix | Élu pour 3 ans |
| • François TESNIERE | 67 voix | Élu pour 3 ans |

7/ Renouveau des vérificateurs aux comptes

Annie LÉAUTIER et Jacqueline AMOURIQ sont candidates

Résultats des votes :

- | | | |
|----------------------|---------|----------------------------|
| • Annie LÉAUTIER | 67 voix | Élu pour un mandat de 1 an |
| • Jacqueline AMOURIQ | 67 voix | Élu pour un mandat de 1 an |

8/ Questions diverses

Fixation du montant des cotisations annuelles des membres

Résolution :

Au vu de la santé des finances de l'association et sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale décide de ne pas modifier le montant de la cotisation annuelle de ses membres pour l'exercice 2023

POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Tarif UA Orcières

Sur proposition du comité directeur, il est proposé de modifier dans les conditions suivantes les tarifs et les modalités d'attribution des séjours week-end à l'UA d'Orcières à compter de cette assemblée générale :

- 2 nuitées au minimum
- 150 € en période d'ouverture de la station
- 100 € hors période d'ouverture

Cette proposition est soumise au vote

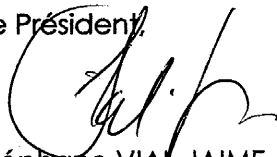
POUR : 71	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président procède à la clôture de l'assemblée générale ordinaire, la séance étant levée à 17 H 00.

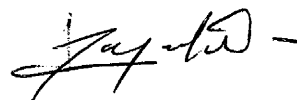
Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Le Président,



Stéphane VIAL-JAIME

La Secrétaire de séance,



Louise DAGUEBERT